

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels

BNA Assurances (S.A.)

SIEGE SOCIAL : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société « BNA Assurances » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

En KDT :

Primes émises nettes	Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
	Vie	8 509	7 260	32 002	27 843	43 840
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	1 921	976	4 588	3 685	5 778
	Transport	384	556	1 278	1 588	2 411
	Santé	1 010	1 470	2 856	4 976	6 868
	Automobile	33 585	32 610	104 357	97 928	131 650
	Non Vie	36 900	35 612	113 079	108 177	146 707
	Total	45 409	42 872	145 081	136 020	190 547

Sinistres réglés	Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
	Vie	1 989	2 286	7 867	7 354	9 645
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	152	153	692	350	1 196
	Transport	351	-	569	-	-
	Santé	646	982	2 405	3 370	4 765
	Automobile	16 094	19 244	57 683	61 436	84 652
	Non Vie	17 243	20 379	61 349	65 156	90 613
	Total	19 232	22 665	69 216	72 510	100 258

Primes cédées	Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
	Vie	350	300	1 083	844	1 469
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	766	626	2 228	2 722	3 943
	Transport	345	508	1 156	1 598	2 178
	Santé	-	-	-	-	-
	Automobile	361	433	2 353	1 417	3 350
	Non Vie	1 472	1 567	5 737	5 737	9 473
	Total	1 822	1 867	6 820	6 581	10 942

Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
Produits de placements dont revenus financiers	8 845	9 447	29 231	30 693	31 506
	8 731	9 258	28 703	30 233	30 815

Éléments	T3-26	T3-25	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
Commissions	5 802	5 669	17 482	16 535	22 274
Total	5 802	5 669	17 482	16 535	22 274

Remarque :

- Les indicateurs au 31/12/2025 sont audités.
- Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches ainsi que les revenus financiers.

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

Les Primes émises nettes d'annulations et de ristournes : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurance, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres (sinistres payés et provisions pour sinistres à payer) : La charge de sinistres comprend les sinistres réglés **nets de recours encaissés**¹ et compte tenu des frais de gestion de sinistres directes, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable (NCT n° 31) relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

II. FAITS SAILLANTS AU 30.09.2026 :

- ❖ Au 30 septembre 2026, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'élève à 145.1 MDT, contre 136.0 MDT à la même date en 2025, enregistrant ainsi une progression de 7% :
 - **Activité Non-Vie :** Le chiffre d'affaires s'établit à 113.1 MDT, en hausse par rapport aux 108.2 MDT réalisés au 30.09.2025, soit une évolution de 4.9 MDT.
 - **Activité Vie :** Les primes émises affichent une croissance de 15%, passant de 27.8 MDT au 30.09.2025 à 32.0 MDT au 30.09.2026, soit une augmentation de 4.2 MDT ;

¹ Pour les branches non-vie

- ❖ Sinistres réglés : Le montant des sinistres réglés a atteint 69,2 MDT à fin septembre 2026, contre 72,5 MDT à la même période de 2025, enregistrant ainsi une baisse de 4,5 %, traduisant une bonne maîtrise de la charge des sinistres.
- ❖ Les primes cédées ont atteint 6.8 MD au 30.09.2026 contre 6.6 MD à la même période en 2025, soit une progression de 4%.
- ❖ Produits financiers : Ces derniers s'élèvent à 29.2 MDT à fin septembre 2026, contre 30.6 MDT au 30.09.2025, enregistrant une diminution de 1.5 MDT,
- ❖ Les commissions s'élèvent à 17,5 MDT au 30.09.2026, en hausse de 6 % par rapport au 30.09.2025 (16,5 MDT), reflétant une évolution cohérente avec la dynamique de croissance du chiffre d'affaires.